

Avec le collectif
citoyen

gentilly
respire



ÉLECTIONS MUNICIPALES - 15 ET 22 MARS 2026

Thomas
GODARD

LE PROGRAMME

POUR UNE ALTERNATIVE À GAUCHE



Le Parti
socialiste



LES ÉCOLO
GISTES
EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

place
publique

nouvelle
DONNE



génération
ÉCOLOGIE

MRC

L'ÉDITO



GENTILLY RESPIRE rassemble des citoyennes et des citoyens de tous les quartiers, des collectifs engagés dans la ville, et des militantes et militants de la gauche et de l'écologie.

Sage-femme à la retraite, musicien, boucher, conseillère en réinsertion, directeur d'hôpital, parent d'élève, assistante juridique, étudiante ou architecte, nous venons d'horizons divers, mais nous partageons la même ambition.

Nous voulons du changement pour Gentilly : une nouvelle équipe, un véritable débat public, une autre façon d'agir !

Nous dénonçons la politique menée depuis plus de 20 ans par l'équipe sortante : gestion catastrophique du parc de logement social, spéculation immobilière débridée permise par le Plan local d'urbanisme, retard considérable dans la transition écologique, manque cruel de transparence et de démocratie, absence d'animation et d'attractivité de la ville...

Dans ce programme, vous découvrirez nos propositions pour une alternative à gauche ! Elles ont été élaborées avec vous, grâce à notre « Grande Enquête » de 2025 qui a reçu plus de 900 réponses, et aux nombreux échanges que nous avons eus avec vous, en porte-à-porte et sur les marchés, durant cette campagne.

L'ambition de ce programme est d'abord de **protéger les Gentilliennes et les Gentilliens** face aux aléas de la vie, au réchauffement climatique, et à toutes les insécurités qui nous touchent au quotidien.

Nous voulons aussi **rassembler la ville**, pour que les choix budgétaires de la mairie n'opposent plus locataires et propriétaires, pour que les enfants de tous les quartiers de la ville puissent se côtoyer et grandir ensemble, et pour qu'à tous les âges, nous puissions nous retrouver dans de nouveaux lieux de convivialité et d'échange qui animent la ville.

Enfin, nous voulons **ouvrir grand les portes et les fenêtres de la Mairie**, en associant mieux les citoyens aux décisions de la ville et en leur rendant des comptes sur l'action municipale.

Les 15 et 22 mars, nous comptons sur votre vote, pour qu'enfin Gentilly Respire !





NOTRE PROGRAMME POUR LA VILLE

FAIRE DE GENTILLY



UNE VILLE PLUS PROTECTRICE

- P.5 Plan d'urgence sur les logements
- P.7 Se sentir en sécurité à Gentilly
- P.8 Un soutien social renforcé



UNE VILLE PLUS AMBITIEUSE

- P.11 Un accueil ambitieux pour la petite enfance
- P.11 Un plan réussite éducative
- P.12 Une restauration collective de qualité pour tous
- P.13 Des actions au service de la jeunesse



UNE VILLE PLUS RESPIRABLE

- P.15 Un plan fraîcheur
- P.15 Un plan de rénovation thermique pour le patrimoine de la ville
- P.16 Un plan marche et vélo
- P.16 Stopper la spéculation immobilière en cours
- P.17 Transformer nos quartiers avec les habitants



UNE VILLE PLUS VIVANTE

- P.19 Un lieu dédié à la vie associative
- P.20 Un cœur de ville vivant
- P.20 Un lieu pour l'économie solidaire
- P.21 Valoriser la pratique sportive à tous les niveaux
- P.22 La culture, levier d'émancipation



UNE VILLE PLUS OUVERTE

- P.24 Un rôle pour les citoyens
- P.25 Transparence et devoirs des élus
- P.26 Un accès direct et facile des citoyens à l'administration municipale

P.27

LES MEMBRES DU COLLECTIF

UNE VILLE
PLUS
PROTECTRICE



UN PLAN D'URGENCE SUR LES LOGEMENTS

Le logement social à Gentilly, c'est plus de 4 660 logements répartis entre 13 bailleurs.

Le bailleur géré par la ville, Valdevy, en compte 48 %, soit 2 200 logements.

On constate des dysfonctionnements récurrents dans la gestion de ces logements : manque d'entretien, échange quasi impossible et attributions opaques.

Le 162, à Gabriel Péri, géré par CDC Habitat connaît aussi de grandes difficultés.

➤ Revoir la gestion des logements sociaux

Une grande partie du parc de logement social n'est toujours pas isolée, comme au Chaperon Vert et à la Reine Blanche. Les habitants souffrent lors des canicules. Suite aux nombreux problèmes dénoncés par les collectifs d'habitants et dans le cadre des rénovations énergétiques, Valdevy prévoit des travaux au rabais. Il faut exiger une rénovation durable et remettre les locataires au cœur de la gestion.

- Mettre en place avec Valdevy et CDC Habitat **une convention d'objectifs, et suivre la mise en œuvre des préconisations de l'agence nationale de contrôle du logement social (ANCOLS)** pour Valdevy, tant pour l'entretien des bâtiments que pour la mise en place des mesures sociales en relation avec la ville et la CAF (recours aux droits, accompagnement des personnes âgées, accessibilité handicapés...).
- Créer une **régie locale** dans chaque quartier en s'appuyant sur l'association *Le mouvement des régies*, pour offrir un logement digne à tous, en s'appuyant sur la participation des habitants.
- **Étudier la sortie de Valdevy**, en cas de manquements répétés, pour se rapprocher d'un bailleur social solide et bien géré.

➤ Répondre à la demande de logements sociaux

Il y a plus de 2 000 demandeurs de logements sociaux qui sont majoritairement déjà locataires d'un logement social sur la ville. Il existe une bourse d'échange en Île-de-France. Les bailleurs sociaux de Gentilly y ont adhéré, sauf Valdevy. Entre manque de mobilité, absence de création et attributions opaques, tout est à revoir à Gentilly.

- Garantir la **transparence dans l'attribution des logements** avec des critères strictement définis et clairement communiqués.
- **Faire adhérer Valdevy à la bourse d'échange** d'Île-de-France « Échanger Habiter », et accompagner les locataires.
- Apporter une **aide au déménagement des locataires âgés ou en difficulté**.

2 000 Demandeurs de logements sociaux



Logement abordable et nouveaux types de cohabitations

Face à l'évolution des modes de vie et de la démographie, il est nécessaire d'inventer de nouvelles formes d'habitat.

- Inciter les bailleurs sociaux à réaliser des **résidences intergénérationnelles** et des **colocations pour familles monoparentales**.
- **Transformer les rez-de-chaussée** de certains immeubles de logements sociaux grâce à des baux avantageux pour **permettre l'installation de locaux d'activités ou associatifs**.
- **Soutenir l'accession sociale à la propriété avec le bail réel solidaire (BRS)** pour favoriser le parcours résidentiel, et maintenir un prix d'achat du logement en dessous du marché immobilier.
- **Faciliter l'accession à la propriété** en imposant aux promoteurs des baux solidaires et des prix maîtrisés pour les primo-accédants.



FOCUS **TAXE FONCIÈRE**

La taxe foncière constitue le plus gros poste de recettes de la ville, représentant à elle seule **54% des revenus fiscaux**.

En effet, la municipalité sortante a fait le choix de s'appuyer essentiellement sur ce levier pour équilibrer son budget.

Résultat, **Gentilly a aujourd'hui la taxe foncière la plus élevée du Val-de-Marne !**

Elle pèse lourd sur les propriétaires de classe moyenne et surtout sur les foyers en accession à la propriété.

NOS ENGAGEMENTS

- 1. Stopper l'augmentation de la taxe foncière.**
- 2. Réduire l'endettement et les coûts de fonctionnement** sur toute la mandature pour permettre, à terme, de financer de nouveaux projets tournés vers l'avenir.
- 3. Mettre en place un Plan pluriannuel d'investissement** pour une meilleure gestion des finances municipales.
- 4. Rechercher systématiquement des cofinancements** pour tout nouveau projet.
- 5. Favoriser les dépenses partagées** avec les villes voisines pour mutualiser les coûts.

SE SENTIR EN SÉCURITÉ À GENTILLY



Une garde urbaine présente sur le terrain

Certains lieux à certains horaires sont évités par les Gentilléens parce qu'ils sont envahis par des déchets ou des encombrants, parfois dangereux, ou en raison du harcèlement ou du trafic de stupéfiants sur le passage. Entre les Agents de surveillance de la voie publique (ASVP) peu visibles et le commissariat de police, qui ne se déplace que pour des urgences, il manque un échelon de proximité dans le dispositif de sécurité de la ville, pour assurer une présence sur le terrain.

Nous recruterons des **gardes urbains** (comme à Malakoff ou à Créteil), **agissant en binômes sur un secteur d'intervention privilégié**. Forme de police de proximité, ils rempliront des **missions de prévention et de médiation** pour :

- **Lutter et sensibiliser contre les incivilités.**
- Faire respecter la propreté et **verbaliser les contrevenants** (dépôts sauvages, véhicules épaves, potelets arrachés, éclairage public, nuisances sonores, etc.).
- **Créer des liens de confiance** avec les résidents, gardiens ou bailleurs.
- **Coordonner l'action des différents acteurs** (ASVP, services municipaux, etc.) dans la gestion des infractions sur l'espace public.
- **Lutter contre le bruit environnant** avec une cartographie du bruit en ville, et rechercher de solutions pratiques (charte de bruit sur les sirènes avec la police, ...).
- **Évaluer l'efficacité du système de vidéosurveillance actuel** pour le faire évoluer si besoin.
- **Apporter une réponse rapide aux incivilités** en permettant au maire de prononcer des rappels à l'ordre et en développant les **travaux d'intérêt général (TIG)** dans les services municipaux.
- **Développer des dispositifs de soutien pour les parents de jeunes** engagés dans un parcours délinquant.
- **Engager des actions de sensibilisation** au collège et au lycée, pour protéger nos enfants **contre l'usage du protoxyde d'azote** (« gaz hilarant ») **et des stupéfiants**, et réduire les trafics.
- **Rejoindre « l'association des maires qui agissent contre le narcotrafic »** lancée par Amine Kessaci pour coordonner la lutte contre ce fléau.



Une politique de tranquillité dans l'espace public

L'espace public appartient à toutes et à tous. La municipalité doit s'assurer que cet espace est partagé et apaisé, et que tous les Gentilléens et toutes les Gentilléennes puissent y circuler en sécurité.

- **Apaiser les abords des écoles** avec des « rues aux enfants », fermées à la circulation et végétalisées.
- **Sécuriser les déplacements de nuit** par la mise en place de cheminements piétonniers illuminés.

UN SOUTIEN SOCIAL RENFORCÉ



Une carte parent solo

1 200

Familles monoparentales à Gentilly

Les familles monoparentales sont les plus touchées par la pauvreté. Elles représentent 30 % des foyers gentilléens, soit environ 1 200 familles : c'est plus que la moyenne nationale. La très grande majorité de ces familles (80 %) ont une femme à leur tête. Or, elles font face à des obstacles supplémentaires (salaires inférieurs à ceux des hommes, temps partiel subi, etc.), ce qui entraîne une plus grande précarité.

Nous proposons une « **carte parent solo** » qui donnera droit à :

- Une **tarification différenciée** pour les crèches, les cantines et le périscolaire.
- Un accompagnement pour un **meilleur accès au logement et aux soins**.
- Un **droit au répit**, en offrant des heures de garde en dehors des heures de travail et en créant une halte-garderie.
- Une **aide administrative** pour faire valoir leurs droits.
- La création d'un **service d'aide à la parentalité**.



Intégrer les plus fragiles

Disposer d'une sécurité matérielle est une priorité, notamment pour ceux qui sont confrontés à la grande pauvreté. À Gentilly, 20 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté, contre 15 % au plan national. Le taux de non-recours aux aides est estimé à 34 % pour le revenu de solidarité active (RSA), 50 % pour le minimum vieillesse (ASPA), etc.

- **Créer un guichet unique pour aider aux démarches administratives** : vérification des droits, accompagnement des demandes (écriture, traduction...). Viser un « territoire zéro non-recours » avec des interventions directes auprès des habitants.
- **Garantir une sécurité alimentaire** en lien avec les associations locales comme l'ANDES et le Secours populaire. Soutenir la distribution de colis alimentaires et de vêtements, et **l'ouverture d'une épicerie solidaire ou coopérative** alimentaire.
- Mieux accompagner les **allocataires des minimas sociaux avec le CCAS** pour obtenir les aides nécessaires auxquelles ils ont droit, comme à Arcueil.
- **Garantir la domiciliation des exilés et précaires** : mise en place d'un service de bagagerie solidaire, accès à l'eau et aux toilettes. La ville adhèrera à l'ANVITA (Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants).

Encourager la solidarité et le vivre ensemble

Ville populaire et de taille humaine, Gentilly doit veiller sur sa population la plus fragile, les plus âgés, les plus précaires, les victimes de discriminations, et ne pas laisser la solitude s'installer chez certains d'entre-nous. Nous avons besoin de liens et de lieux.

Nous nous engageons, en concertation avec les personnes concernées, à :

- **Repérer les personnes isolées et fragilisées**, quelle qu'en soit la raison, avec des associations et bénévoles.
- Soutenir les **réseaux de voisinage et de solidarité locale** : plateforme d'échanges de services, propositions d'aide des associations, lieux de rencontre dans les quartiers, etc.
- **Expérimenter « l'heure civique »** afin de permettre aux citoyens le souhaitant de donner une heure par mois à une action de solidarité (bricolage, aide aux personnes âgées, etc.).
- Développer le **logement intergénérationnel** ou l'entraide entre les étudiants et les plus anciens.
- **Augmenter l'offre de loisirs « Tournesol »** existante à l'attention des anciens à des prix abordables.
- **Lutter contre toutes les discriminations**, en collaboration avec les associations et les habitant-es, accompagner et soutenir les plaintes des victimes de racisme, antisémitisme, sexisme, LGBTIphobie, et validisme. Former une commune antiraciste, féministe et inclusive, être présent lors des Marches des Fiertés !



UNE VILLE *PLUS* AMBITIEUSE



UN ACCUEIL AMBITIEUX POUR LA PETITE ENFANCE

Les « 1000 premiers jours » sont une période cruciale dans le développement de l'enfant et doivent être au cœur des ambitions de notre ville. Gentilly compte plus de 1200 enfants entre 0 et 4 ans, et seulement une crèche départementale au Chaperon vert, une crèche familiale municipale dans le centre-ville et quelques places réservées par la ville dans la crèche privée Nid d'éveil. La fermeture de la crèche Gabriel Péri en 2025 n'a fait qu'augmenter la tension déjà existante dans l'attribution de places.

Il est donc urgent de réfléchir à l'accueil de la petite enfance dans son ensemble avec l'ouverture d'une **crèche multi-accueil**, véritable lieu de vie pour les enfants, parents et encadrants (possibilité de réutiliser les locaux de la crèche Gabriel Péri) qui proposera :

- **Un quota de places** pour les enfants de famille monoparentale ou en situation de handicap.
- **Une amplitude horaire élargie** et différents types d'accueil possibles (réguliers, occasionnels ou d'urgence), comme dans une halte-garderie.
- **La mise en place d'un lieu d'accueil dédié aux parents** (lieu d'écoute, de partage et d'accompagnement dans la réalisation de démarches administratives ou d'insertion professionnelle).
- **Des formations, des conditions de travail et un aménagement du temps améliorés pour les auxiliaires puéricultrices.**

1200 Enfants entre 0 à 4 ans.

UN PLAN RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Le recul de la mixité sociale met à mal la promesse républicaine de l'école publique. Élus, parents, enseignants et personnel municipal ne sont pas assez réunis pour donner à nos enfants l'envie et le goût d'apprendre, et réduire les inégalités. L'offre périscolaire manque de projets éducatifs. Nous voulons mettre en place un parcours d'éducation cohérent et ambitieux pour tous nos enfants.

- **Mieux adapter les rythmes scolaires aux temps d'apprentissage des enfants**, notamment le Temps Global du Soir.
- **Renforcer l'aide aux devoirs avec des études dirigées**, et équiper les classes en matériel pédagogique innovant.
- **Garantir une offre périscolaire riche et de qualité** en faisant intervenir des associations culturelles et sportives reconnues.



- **Former et professionnaliser les animateurs pour proposer un projet éducatif enrichissant**, et recruter des encadrants qualifiés, afin de garantir le bien-être et le développement des enfants.
- **Apaiser le climat des classes** en sensibilisant contre toutes les discriminations et la surexposition aux écrans et en formant des enfants volontaires à la médiation.

- **Rénover la Maison de l'enfance** et garantir un accueil digne à nos enfants. **Revoir l'organisation autour de ce lieu d'accueil unique pour l'élémentaire** qui implique des trajets fatigants.
- **Renforcer la place des arts et de la culture à l'école** en développant les interventions d'artistes et de musiciens dans les classes.
- S'assurer que tous les enfants sachent **nager, courir et faire du vélo en fin de primaire**.
- **Créer un conseil de vie scolaire avec tous les acteurs liés à l'enfance** (enseignants, animateurs, services de la ville et de l'entretien, ainsi que les associations partenaires), afin de construire une démarche commune et cohérente sur le bien-être des enfants, animé par l'adjoint à l'éducation.



UNE RESTAURATION COLLECTIVE DE QUALITÉ POUR TOUS

L'amélioration des menus servis dans nos cantines est aujourd'hui une priorité de santé publique. Nous voulons en faire des lieux de vie où il fait à la fois bon-vivre et bien-manger. À Gentilly depuis trop longtemps, les associations de parents d'élèves dénoncent la qualité du service de restauration scolaire.

- Revoir **l'approvisionnement des cuisines** de Sidoresto (le syndicat de restauration municipal) en établissant **des marchés réguliers avec des producteurs locaux et bio**.
- Améliorer **l'offre végétarienne** et proposer du **pain de qualité**.
- **Stopper l'utilisation de plastiques** et de produits transformés.
- **Réduire le gaspillage alimentaire** en adaptant la quantité des plats selon les âges et en améliorant la préparation des aliments pour leur redonner du goût.
- Renforcer **l'éducation alimentaire** sur les bienfaits d'une alimentation saine pour la santé, en lien avec l'offre périscolaire.
- **Renforcer le rôle de la commission menus** actuelle avec la présence des élus municipaux, parents et enfants. En cas de conclusions non satisfaisantes, mettre à l'étude la création d'une cuisine autonome pour nos écoles et l'Ehpad.



DES ACTIONS AU SERVICE DE LA JEUNESSE

L'isolement et la sédentarité augmentent chez les jeunes. Le rôle de la mairie est de les accompagner en promouvant l'ouverture culturelle et sociale, en développant l'esprit critique, l'engagement et la participation à la vie de la société, en les accompagnant dans les processus d'insertion sociale, en leur permettant de prendre des initiatives et d'expérimenter.

- **Redynamiser le Point J** et recruter des encadrants qualifiés.
- Créer un service de **Mentorat municipal** pour mettre en relation les Gentilléens qui bénéficient d'un réseau dans leur domaine professionnel avec les jeunes en recherche de stage ou d'orientation.
- **Améliorer l'information sur les droits des 16-18 ans** via des stands itinérants afin d'atteindre les jeunes éloignés des services administratifs.
- Mettre en place un **dispositif « Argent de poche »** pour permettre aux 14-17 ans de participer à des missions d'intérêt général (désherbage, archivage, mise sous pli,...) pendant les vacances scolaires en contrepartie d'une indemnisation.
- Installer un **Conseil Municipal des Jeunes (CMJ)** pour favoriser l'éducation à la citoyenneté. Il sera doté d'un budget propre et d'une capacité de proposition au conseil municipal.
- **Ouvrir des équipements ou des lieux pour une pratique sportive libre (Basket 3x3, Foot 5x5)** toute l'année afin de favoriser la pratique sportive et l'organisation de tournois inter-quartiers par les jeunes eux-mêmes.
- Garantir le **partage équitable des installations sportives entre garçons et filles**.



UNE VILLE *PLUS* **RESPIRABLE**



UN PLAN FRAÎCHEUR

Gentilly est une ville dense avec 6 m²/habitant d'espaces verts, là où l'OMS recommande 10 m². Les canicules désormais annuelles nécessitent des aménagements tant dans les logements, que dans les écoles mais aussi dans notre ville très bétonnée. La politique municipale est restée en panne sur ce point !

- **Un « plan arbres » massif !** Inventorier, protéger et renforcer la présence d'arbres, sur les parcelles privées mais aussi sur l'îlot Paix-Reims, le stade Maurice Baquet, le jardin du Petit Bois, la place du service culturel, place Cachin et toutes les cours d'écoles, pour en faire des îlots refuges l'été.
- En mesure prioritaire, **200 arbres seront plantés sur les deux stades, véritables îlots de chaleur.**
- Des **chemins de fraîcheur** en arborant les rues, du Jardin du Petit Bois à la Reine blanche, pour ombrager les parcours les plus utiles dans la ville. Une étude sera lancée pour analyser la plantation d'arbres nouveaux dans toutes les rues, selon les réseaux souterrains et stationnements.

La poursuite de la découverte de la Bièvre n'est étudiée que sur le parc Picasso, ce qui obligerait à arracher des arbres centenaires ! Alors que c'est possible sur le stade Maurice Baquet, de la place Doisneau au Jardin de la Paix, mais cela remettrait en cause les opérations immobilières prévues par la ville !

- Le **corridor vert de la Bièvre** doit devenir à terme un corridor de biodiversité et un poumon vert au cœur de la vallée, former une liaison piétonne et paysagère jusqu'à Paris, découvrant la rivière ou pas, selon la possibilité technique et financière. **Nous modifierons le règlement d'urbanisme (le PLUi) afin d'imposer une bande plus large non constructible préservée, sur les parcelles à construire.**

UN PLAN DE RÉNOVATION THERMIQUE POUR LE PATRIMOINE DE LA VILLE

La ville de Gentilly n'a quasiment pas investi sur les bâtiments communaux au cours des derniers mandats. Accélérons pour permettre une rénovation urgente ! Il est temps de réduire la facture énergétique de la ville.

- **Priorité aux travaux d'isolation dans les écoles**, incluant une salle refuge pour les seniors l'été, ainsi que la plantation d'arbres dans les cours d'école pour amener de la fraîcheur. Durant le dernier mandat, seule l'école Victor Hugo en a bénéficié !
- **Pour une rénovation frugale des bâtiments municipaux** en privilégiant la ventilation naturelle, les énergies renouvelables, le réemploi des matériaux biosourcés (terre, bois, paille, chanvre).
- **Pour un point d'accueil destiné à tous les habitants, centre de ressources municipal** sur les travaux de confort, d'accessibilité PMR et d'isolation thermique de l'habitat (un point d'information local sur les aides financières mobilisables).

UN PLAN MARCHE ET VÉLO

Durant le dernier mandat, la ville n'a réalisé aucune sorte d'aménagement pour favoriser la pratique de la marche et du vélo. À Paris, les efforts pour ces modes de déplacement ont permis de faire baisser en 10 ans de 40 % le niveau de particules fines et de dioxyde d'azote, responsables de cancers. Il s'agit bien de notre santé ! Notre ville est particulièrement exposée à la pollution, il est essentiel pour la santé de tous, et en particulier des enfants, de limiter les émissions dans nos rues.

- **Élaborer un plan vélo** et, pour commencer, **mener des actions urgentes pour sécuriser les cyclistes** en danger, notamment aux carrefours dangereux, ciblés dans les enquêtes cyclistes. Gentilly a été classée F dans le baromètre vélo 2025.



- Aménager des **pistes cyclables sécurisées** : en urgence la traversée dangereuse Est-Ouest (Paul Vaillant Couturier-Jean Jaurès) avec l'appui de l'EPT et des associations vélos, accélérer la réalisation, notamment par le moyen de pistes provisoires.
- Le développement du **stationnement vélo sécurisé** (parking vélo fermé).
- **Améliorer les conditions de déplacements pour les personnes à mobilité réduite** (hauteur des trottoirs, emplacement des bancs publics,...).
- Une **zone à faible trafic en centre-ville** afin d'encourager les déplacements à pied et un centre-ville plus accueillant; des parcours piétonniers accompagnés d'équipements (banc, point d'eau, sanitaires publics, etc.)
- **Abaisser le flux des véhicules traversant** Gentilly pour apaiser la circulation et prioriser les riverains .
- La **ville à 30 km/h** partout, pour limiter la vitesse et mieux partager l'espace, diminuer la pollution, lutter contre le bruit, en organisant correctement les contre-sens vélo.

STOPPER LA SPÉCULATION IMMOBILIÈRE EN COURS

L'ensemble des évolutions urbaines sont régies par le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) tout récemment voté. Sur Gentilly, il confirme les orientations de spéculations immobilières (qui ont conduit à construire 100 000 m² de bureaux ces 10 dernières années, largement restés vides !) ne servant que les intérêts des promoteurs, aux dépens de la construction de logements familiaux et d'espaces verts. Il faut changer ces règles pour réduire la densification prévue.

- **Revoir les orientations du PLUi** pour rééquilibrer l'espace construit avec la protection du patrimoine végétal et bâti et la création d'espaces verts.
- **Arrêter la construction de résidences services** (comme sur l'ex-site SFR) qui ne bénéficient pas aux Gentilliens et participent à la spéculation immobilière en cours sur notre ville.
- **Davantage autoriser la construction de logements à taille humaine**, en régulant la hauteur des bâtiments, leur emprise, pour répondre à la demande actuelle de logement familial et intergénérationnel.
- **Rendre obligatoire la préservation des grands arbres** existants au sein des parcelles.

TRANSFORMER NOS QUARTIERS AVEC LES HABITANTS

Les projets formés pour les quartiers l'ont été dans une concertation publique expresse peu explicative. Beaucoup de Gentilléens n'ont pas compris les changements prévus, démolitions et reconstructions. Il faut opérer une participation populaire et active pour construire la ville !

Nous lancerons de grandes consultations citoyennes sur trois sites à enjeu fort pour notre ville :

- **Le centre-ville** pour déterminer un plan d'aménagement progressif des espaces publics, depuis la place Doisneau jusqu'à la Place du Marché, leur apaisement, leur végétalisation, leur vie commerciale. (voir « Une ville plus vivante »)
- **L'îlot Paix-Reims et son environnement** pour stopper le projet de construction soutenu par la mairie mais rejeté par les habitants, promouvoir la conservation d'un îlot vert et réfléchir au lien avec les projets environnants. (voir « Une ville plus vivante »)
- **Le devenir du site de l'ex-collège Pierre-Curie** cœur du quartier Gabriel-Péri pour travailler à un projet d'évolution qui respecte ce patrimoine bâti. (voir « Une ville plus vivante »)



La revitalisation de nos 5 grandes cités Chaperon vert, Reine Blanche, 162, Victor Hugo, Frileuse grâce à des assemblées de quartier régulières.

- La **rénovation énergétique urgente des logements** exigée auprès des bailleurs, **un travail commun pour rattraper le retard**, grâce au comité de suivi qui sera mis en place en particulier avec Valdevy, mais chaque bailleur sera sollicité sur son avancement.
- **Équiper les logements sociaux de volets** (moyens peu onéreux et efficace pour lutter contre la chaleur et le froid).
- **Améliorer les espaces extérieurs de proximité** avec des espaces conviviaux, des jeux pour les enfants, des équipements de sports accessibles.
- **Organiser des potagers de pieds d'immeuble, des composts**, pour permettre une prise en main des espaces verts par les citoyens.
- **Une gestion des ordures ménagères contrôlée**, sensibilisation et action avec les habitants, associations services, ensemble !
- **Créer un groupe référent d'habitants de chaque quartier** pour suivre l'avancée de tous ces progrès à faire.



UNE VILLE PLUS VIVANTE



UN LIEU DÉDIÉ À LA VIE ASSOCIATIVE

À la sortie du RER, l'îlot Paix-Reims appartient à la ville. Il est constitué en majeure partie d'espaces verts et de quelques pavillons, à l'abandon. L'ensemble est occupé très partiellement par deux petits squares et par des associations. Le projet de la mairie envisage la construction d'un immeuble d'activités de 5 à 6 étages, et d'autres bâtiments qui occuperont la moitié de l'îlot. Nous nous y opposons.

- **Engager dès le début du mandat une consultation citoyenne**, et sans attendre, **planter des arbres et ouvrir les espaces aujourd'hui clos**. Un îlot vert et ouvert !
- **Préserver ce poumon vert** et monter **une ferme pédagogique avec des animaux**, dédiée à l'éducation environnementale, maintenir le compostage et l'observatoire de biodiversité déjà engagé.
- Placer dans les anciens ateliers, la **Maison des Associations**, y mettre à disposition des moyens matériels, juridiques ou financiers, avec une attention particulière aux petites associations : des locaux mutualisables, des formations aux bénévoles, une salle de répétition.
- **Ouvrir un café associatif** pour créer ce lieu de convivialité et de festività, qui manque beaucoup aux Gentilléens pour se retrouver.
- En bref, **un projet sobre en coût, sobre en carbone** en réutilisant les halles existantes.



La centaine d'associations recensées à Gentilly n'est pas assez mise en valeur, comparée aux villes voisines. Malgré les efforts de leurs bénévoles, elles sont trop peu soutenues par la mairie.

- **Créer un conseil des associations autonome**, avec une **Charte d'engagements réciproques** afin d'établir une relation de confiance entre les élus et les associations, et de garantir **le respect des libertés associatives**.
- **Attribuer les subventions avec transparence**, sur la base de critères travaillés avec le conseil des associations. Les subventions doivent être publiques et fondées sur des règles équitables et transparentes, tout comme les locaux mis à disposition.
- Privilégier **le cadre des conventions pluriannuelles d'objectifs** et de moyens.

UN CŒUR DE VILLE VIVANT

Il n'y a pas de cœur de ville réellement animé à Gentilly, en dehors du marché. Les commerces et les établissements existants pâtissent de cette absence d'animation. Le projet de la municipalité sur la place du marché Frileuse, limité à une simple opération de rénovation de voirie, n'est pas à la hauteur !

Un projet de redynamisation de centre-ville doit aussi concerner la mise en valeur des commerces et y amener d'autres activités.

- Accompagner au quotidien une **dynamique commerciale autour d'un centre-ville attractif et embelli**, pour créer du lien social et donner aux Gentilliens l'envie de faire leurs achats de proximité dans la ville, en partenariat avec l'Association des commerçants (ACTIG).
- Encourager l'**implantation d'activités diversifiées** et nouvelles, **mais aussi culturelles ou associatives**.
- Utiliser le droit de préemption des locaux commerciaux en rez-de-chaussée afin de **maîtriser le choix des commerces** et des activités.
- Lutter contre la vacance commerciale en accompagnant les porteurs de projet.
- **Permettre l'ouverture de boutiques éphémères**, vitrine pour les créateurs et les entrepreneurs locaux qui pourront tester leurs produits ou leurs projets.

UN LIEU POUR L'ECONOMIE SOLIDAIRE

L'ancien collège Pierre-Curie est un bâtiment historique appartenant à la ville, partiellement occupé aujourd'hui par des activités sportives et culturelles, ateliers d'artistes, services municipaux, salle de prière, et doté d'un cœur vert central largement arboré. La Mairie veut y construire des immeubles resserrés, notamment de bureaux, et sacrifier le bâti existant et les arbres.

Nous nous opposons à ce projet qui détruirait les deux-tiers de ce bien commun !

La transformation de ce bâtiment doit permettre d'en faire un espace de solidarité pour les Gentilliens et un lieu de vie pour les habitants de ce quartier éloigné du centre-ville :

- Créer un **lieu d'Economie Sociale et Solidaire (ESS)** qui regroupe des structures fondées sur l'utilité sociale, la coopération, l'ancrage local, et faciliter l'installation de petites entreprises grâce à des baux avantageux et l'insertion professionnelle à un niveau local.
- **Réhabiliter l'aile Est, notamment pour du logement.**
- **Maintenir les activités artistiques, culturelles et sportives** installées, et **ouvrir un espace jeunes** dédié à ce quartier éloigné du centre-ville.
- **Installer une épicerie solidaire** ou une coopérative alimentaire pour avoir des prix plus bas et de meilleurs produits.
- **Réserver des espaces dédiés aux micro-entreprises invisibles** (travailleurs indépendants, aides à domiciles, etc.) qui travaillent à Gentilly (aide et support administratifs, coworking, etc.).
- Ouvrir **l'espace vert au cœur de ce site** de façon à faire cohabiter ces lieux avec un espace de convivialité pour tous les Gentilliens.

Gentilly peine à accompagner les projets d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) à s'implanter sur son territoire. Pourtant, ce champ concerne près de 1300 structures sur le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, qui a accompagné 70 projets depuis 2018 avec un budget dédié et des soutiens financiers.

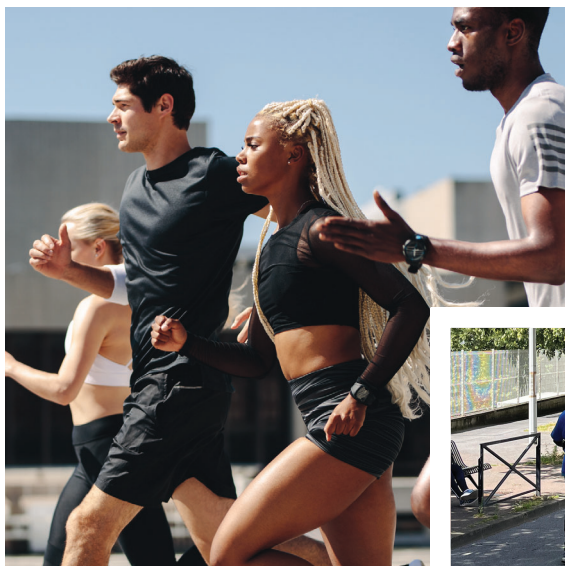
Nous souhaitons soutenir l'implantation de ces projets pour :

- **Faciliter l'accès des porteurs de projet aux formations et aux services d'accompagnement** proposés notamment par le Grand-Orly Seine Bièvre .
- **Inciter et favoriser l'implantation et l'utilisation même temporaire des projets ESS** dans les bâtiments de bureaux existants aujourd'hui vides à Gentilly ou **dans l'ancien collège Pierre-Curie** proche de la ligne 14, grâce à des **baux avantageux de locaux dont la ville est propriétaire.**

VALORISER LA PRATIQUE SPORTIVE À TOUS LES NIVEAUX

Nous voulons faire de Gentilly une ville exemplaire de l'inclusion sociale par le sport, ambassadrice du sport-santé, et de la promotion de modes de vie plus actifs. Nous voulons aussi offrir aux jeunes talents sportifs, les moyens de se développer. Contrairement à ses voisines dont les infrastructures ont été sélectionnées comme Centre de Préparation aux Jeux, Gentilly a manqué le rendez-vous de Paris 2024 pour financer la rénovation du Stade Maurice Baquet.

- **Rénover enfin le Stade Maurice Baquet !**
- Développer un **parcours « sport santé »** et un parcours « running » dans la ville.
- Soutenir la création d'un **club handisport** à Gentilly pour ouvrir la pratique sportive à toutes et à tous.
- Favoriser le **sport pour tous** en créant une aide financière à l'inscription pour les familles modestes et bénéficiaires de la carte « parent solo ».
- **Améliorer la compétitivité de nos clubs** en favorisant les ententes avec les clubs de villes voisines et en promouvant les matchs phares des équipes gentilléennes dans l'affichage public et sur les réseaux sociaux.
- Débloquer des **financements favorisant la professionnalisation du mouvement sportif** (emploi et apprentissage) en s'inscrivant dans les Projets Sportifs Territoriaux.



LA CULTURE, LEVIER D'ÉMANCIPATION

Les politiques culturelles sont partout fragilisées par la baisse des aides nationales et régionales. Dans une ville populaire, comme la nôtre, l'accès à la culture est un outil indispensable pour favoriser la liberté de chacun et l'égalité entre tous. Elle doit devenir une priorité pour la ville !

- Créer un « **chèque culture** » municipale pour tous les collégiens, utilisable dans les lieux culturels de la ville (librairie, Plateau 31, Lavoir Numérique, etc.).
- Multiplier les opérations « culture ouverte » avec les bailleurs sociaux en organisant des **concerts et spectacles de plein air, au pied des immeubles**.
- Créer l'**Université populaire gentilléenne** en s'appuyant sur l'expertise de nombreux universitaires vivant à Gentilly.
- Initier une « **Fête du livre** » associant les acteurs locaux du livre, la médiathèque et les réseaux d'éducation populaire, pour redonner le goût de la lecture à tous les âges.
- **Développer les actions en faveur de l'éducation à l'image**, en lien avec la Maison Doisneau et le Lavoir numérique, pour lutter contre la désinformation, à tous les âges.
- Mettre en valeur le patrimoine historique et culturel de Gentilly en créant un « **parcours historique de la ville** », en favorisant l'accès aux archives de la ville.
- Établir des critères équitables et transparents dans l'**attribution des ateliers d'artistes**.
- **Mettre en place un projet artistique inter-écoles complet** : écriture d'une histoire avec des auteurs jeunesse, mise en musique et en chanson avec un compositeur du Conservatoire, illustration avec des plasticiens et spectacle de fin d'année.
- **Mettre en valeur la diversité des langues parlées à Gentilly**, en créant une semaine éducative et culturelle des langues du monde, et favoriser l'apprentissage des langues à tous les âges, en s'appuyant sur la Cité Internationale Universitaire.



UNE VILLE *PLUS* OUVERTE



UN RÔLE POUR LES CITOYENS

La consultation de la population à Gentilly est très inégale. Beaucoup de sujets ne font l'objet d'aucune concertation, ou sont très encadrés, sans processus de co-construction ni information suffisante. Par exemple, la recentralisation du centre de loisirs à la Maison de l'Enfance le mercredi, annoncée tard, a désorganisé la vie de nombreuses familles. Nous voulons une municipalité qui associe les citoyens à la décision et qui leur rende des comptes.

- **Instaurer, dès le départ des projets structurants de la ville, des consultations citoyennes sous la forme de référendums ou de conventions citoyennes**, pour co-construire et co-décider à l'échelle des quartiers. Ces assemblées regrouperont des citoyens, des élus et des agents de l'administration concernés par le sujet, des représentants d'associations ou de collectifs. Mettre en place le tirage au sort des citoyens pour chaque consultation.
- **Réduire le nombre de Conseils de quartier à 4 ou 5 pour renforcer leur rôle et favoriser la mixité des quartiers**. Les conseils de quartier ont du mal à exister et à mobiliser les habitants, et souffrent d'un manque de travail commun avec les élus ou de l'absence de réponses des services municipaux. Nous réunirons l'ensemble des conseils de quartier actuels pour définir leur périmètre et leur rôle.
- **Donner un droit d'interpellation des citoyens au Conseil municipal** suivant une procédure à définir avec les citoyens, par exemple pour toute pétition recueillant un minimum de signatures.
- **Créer une maison de la citoyenneté, dans l'ancien centre culturel sur le marché, au cœur de la ville**, pour accueillir des débats, des présentations et des affichages permanents sur les projets de la ville et les contributions des citoyens, et pour éduquer les jeunes à la citoyenneté.
- **Créer un conseil autonome des associations**, sur l'îlot Paix Reims (voir « Une ville plus vivante »).
- **Créer un Conseil des étrangers pour associer aux décisions de la ville les Gentilléens** qui n'ont pas le droit de vote. Il pourra soumettre un avis au conseil municipal.



TRANSPARENCE ET DEVOIR DES ÉLUS

Pour restaurer la confiance des Gentilléens envers leurs élus, à l'opposé de l'excès de verticalisme actuel du Maire, nous voulons une municipalité qui associe tous les élus, majorité et opposition, en coordination avec les consultations citoyennes, et qui rende des comptes aux Gentilléens.

- **Organiser un compte-rendu annuel de mandat** afin d'expliquer aux habitants les actions de la municipalité et de répondre à leurs questions.
- Faire signer aux élus la **charte anticorruption Anticor** pour une commune éthique.
- **Limiter les délégations permettant au Maire** de décider seul, pour assurer un meilleur contrôle de l'action du Maire par le Conseil municipal.
- **Donner aux adjoints des délégations aux périmètres et aux responsabilités clairement définis**, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.
- **Encourager la formation des élus**, leur permettant de monter en compétence dans leur champ d'intervention.
- Garantir la **transparence de l'ensemble des rémunérations et frais des élus** sur les fonctions qu'ils occupent (Ville, Grand-Orly Seine Bièvre, Métropole du Grand Paris, etc.).



- **Favoriser l'ouverture des données publiques** sur le site de la Mairie (« open data ») sur le budget, l'aménagement urbain, les aides et subventions attribuées, le développement économique, la démographie, la commande publique, etc.
- **Garantir les droits de l'opposition et son information en temps et en heure** dans les commissions et les Conseils municipaux.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

Propositions
éthiques d'Anticor



UN ACCÈS DIRECT ET FACILE DES CITOYENS À L'ADMINISTRATION MUNICIPALE

Les Gentilléens ont une difficulté à savoir qui fait quoi à la mairie. Ils sont souvent obligés de passer par un élu pour faire part de leur problème. Face à cette opacité du fonctionnement, il faut donner de la lisibilité aux services de la mairie pour redonner confiance dans l'institution.

Le travail des agents municipaux n'est pas assez mis en valeur et ils manquent d'autonomie.

- Faciliter l'**accès des citoyens à l'administration avec la mise en place d'un organigramme clair**, avec noms, fonctions et mails, et faire évoluer le site internet de la mairie pour présenter les services à partir des besoins quotidiens des habitants.
- **Garantir une réponse** aux demandes des Gentilléens dans un délai impart.
- **Donner plus d'initiatives et de rôles aux agents municipaux**, vis-à-vis des demandes des Gentilléens.
- Favoriser la **montée en compétences et le bien-être au travail pour les agents municipaux de la ville** par la mise en place d'un plan de projet professionnel et de formation.
- Former l'ensemble des personnels municipaux à **l'accueil de tous les publics**.
- Veiller à ce que les formulaires municipaux et **les démarches administratives prennent en compte toutes les familles, sans discrimination**.





**Thomas
GODARD**

Les membres du **COLLECTIF**



Catherine CHELLY



Lotfi ZOUIOUECHE



Flavie BOURASSET



Gérard PINOT



Marielle DENAT



Viviane VIEILLLOT



Larissa KARGOL



Mickaël OUAZZANI



Michelle PROUZEAU



Guillaume GAULIER



Corinne CASANOVA



Léon-Christophe ÉTILE



Fabienne BECEL



Ruben SINGER



Vincent GESTERMANN



Hélène LE ROUX



Nathan ORTEGA



Florence ROBERT



Romaric MICHON

Avec le collectif
citoyen

gentilly respire



SUIVEZ-NOUS !

NOUS CONTACTER

gentillyrespire@gmail.com

REJOIGNEZ-NOUS !

**SOUTENEZ NOS ACTIONS
RETROUVEZ TOUTES
NOS PROPOSITIONS**

www.gentillyrespire.fr



**Le Parti
socialiste**



**LES ÉCOLO
GISTES**

**place
publique**

**nouvelle
DONNE**



**génération
ÉCOLOGIE**

